



**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de POYANNE
Séance du 09 juin 2023
N°16/2023**

Etaient présents : Fabienne LABY-FAUTHOUX - Thierry LOUPIEN - Nadine BOURLON - Elisabeth COUDROY - Michèle GUARIDO - Séverine SOUPOT – Philippe DUCOURNEAU – Maylis AUMAILLEY – Catherine ROSSIGNOL – Hervé DAL-CORSO – Thierry LABORDE

Absents représentés : Alain LABAT – Olivier SCHAFFHAUSER – Rémy NAPIAS

Absents excusés : Nicolas JACOB

Secrétaire de séance : Michèle GUARIDO

Date de la convocation : 31 mai 2023

Objet : Election des délégués titulaires et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le vendredi 09 juin 2023 à 20h00

VU l'arrêté n°2023-255 fixant le mode de désignation et le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023

Vu le décret n°2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire IOMA2308397J du 30 mars 2023

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- ◆ Madame Maylis AUMAILLEY,
- ◆ Monsieur Philippe DUCOURNEAU,
- ◆ Madame Séverine SOUPOT,
- ◆ Madame Catherine ROSSIGNOL.

La présidence du bureau est assurée par Madame Fabienne LABY-FAUTHOUX

b) Election des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

- ◆ Madame Fabienne LABY-FAUTHOUX
- ◆ Monsieur Alain LABAT
- ◆ Madame Elisabeth COUDROY

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection *des délégués* en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- ◆ Nombre de bulletins : 14
- ◆ Bulletins blancs ou nuls : 0
- ◆ Suffrages exprimés : 14
- ◆ Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- ◆ Madame Fabienne LABY-FAUTHOUX : 14



- ◆ Monsieur Alain LABAT : 14
- ◆ Madame Elisabeth COUDROY : 14

Monsieur Alain LABAT, né le 14/12/1952 à Poyanne, domicilié 1031, Rte de l'Adour à Poyanne ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Madame Fabienne LABY-FAUTHOUX, née le 08/07/1964 à Dax, domiciliée 1005, Rte de la Côte Rouge à Poyanne ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour est proclamée élue en qualité de déléguée titulaire pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Madame Elisabeth COUDROY, née le 09/06/1966 à Saint Sever, domiciliée 70, Rte de Toussaint à Poyanne ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour est proclamée élue en qualité de déléguée titulaire pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

c) Election des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

- ◆ Monsieur Philippe DUCOURNEAU
- ◆ Madame Michèle GUARIDO
- ◆ Madame Maylis AUMAILLEY

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- ◆ Nombre de bulletins : 14
- ◆ Bulletins blancs ou nuls : 0
- ◆ Suffrages exprimés : 14
- ◆ Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- ◆ Monsieur Philippe DUCOURNEAU : 14
- ◆ Madame Michèle GUARIDO : 14
- ◆ Madame Maylis AUMAILLEY : 14

Madame Maylis AUMAILLEY, née le 15/06/1957 à Montfort en Chalosse, domiciliée 32, Rte de Guillemet ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a déclaré le mandat.

Monsieur Philippe DUCOURNEAU, né le 28/06/1959 à Bordeaux, domiciliée 9, Rte de Pouymahon à Poyanne ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Madame Michèle GUARIDO, née le 23/10/1960 à Saint Sever, domiciliée 1612, Rte de la Toudeille ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour est proclamée élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales et a déclaré le mandat.

Fait à Poyanne, le 09 juin 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,

La secrétaire